

# Modalités de formation et d'évaluations

Règlements d'examens,

répartitions des matières,

fréquences de formation,

## au CFA de Mâcon

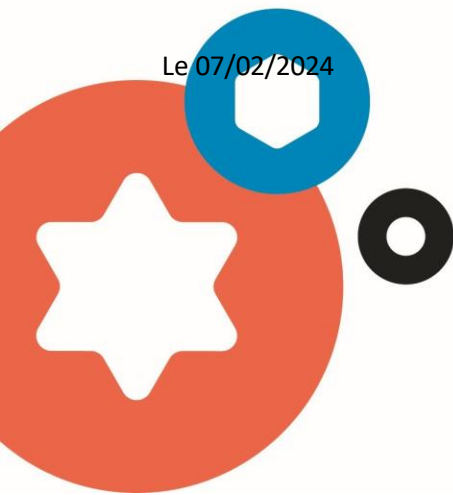
Le 07/02/2024



**CCI CÔTE-D'OR  
SAÔNE-ET-LOIRE**

MÉTROPOLE DE BOURGOGNE

page 1/32



# SOMMAIRE

## **(Règlements d'examens, répartitions des matières, fréquences de formation)**

Les CAP MV	p. 3
Les CAP MM	p. 5
Le CAP Carrossier automobile	p. 7
Le CAP Peintre automobile	p. 9
Fonctionnement des CQP et Titres Professionnels	p. 11
Le Titre à finalité Professionnelle MA (1 an)	p. 13
Le Titre à finalité Professionnelle TEAVA (1 an)	p. 15
Le CQP Peintre en carrosserie (1 an)	p. 17
Le Titre Professionnel TEA (1 an)	p. 19
Le Titre à finalité Professionnelle Cycle (1 an)	p. 21
Le BAC PRO MV	p. 23
Le BAC PRO MM	p. 25
Le BAC PRO Carrossier peintre automobile	p. 27
Le BTS MV	p. 29



# REGLEMENT D'EXAMEN

## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

### MAINTENANCE DES VEHICULES

Option : Voitures Particulières

Option : Véhicules de Transport routier

Option : Motocycle

Epreuves	Unités	Coefficient	Modes	Durée
<b>UNITES PROFESSIONNELLES</b>				
<b>EP1</b> : - Préparation d'une intervention de maintenance	UP1	6	Ponctuelle pratique	4h
<b>EP2</b> : - Réalisation d'interventions sur véhicule Chef d'œuvre	UP2	6+1 <sup>(1)</sup>	Ponctuelle pratique	4h+10 min <sup>(2)</sup>
<b>UNITES GENERALES</b>				
<b>EG1</b> : - Français Histoires Géographie	UG1	3	Ponctuelle écrite et orale	2h +10 min 15 min
<b>EG2</b> : - Mathématiques Sciences	UG2	2	Ponctuelle écrite	2h
<b>EG3</b> : - Education physique et sportive	UG3	1	Ponctuelle	
<b>EG4</b> : - PSE	UG4	1	Ponctuelle	
<b>EF</b> : -Epreuve facultative : -Langues vivantes <sup>(3)</sup>	UF		Ponctuelle orale	20 min

(1) dont coefficient 1 pour le Chef d'œuvre.

(2) oral « ponctuel » chef d'œuvre

(3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.



## Répartition des matières par année :

GROUPE CAP MV		
MATIERE	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
FRANCAIS	4	4
PSE	2	2
MATHS	4	4
PHYSIQUE	3	4
HISTOIRE-GEO + EMC	2	2
ANALYSE	4	4
EPS	2	2
TECHNO AUTO	9	9
CHEF D'ŒUVRE	1	1
FABRICATION	2	0
INFORMATIQUE	0	1
ANGLAIS	1	1
EDUCATION ARTISTIQUE	1	1
TOTAUX/SEMAINE	35	35

### Fréquence de formation au CFA :

- 12 semaines la 1<sup>ère</sup> année
- 12 semaines la 2<sup>ème</sup> année

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique



# REGLEMENT D'EXAMEN

## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

### MAINTENANCE DES MATERIELS

Option A : Matériels agricoles

Option C : Matériels d'espaces verts

Epreuves	Unités	Coefficient	Modes
<b>UNITES PROFESSIONNELLES</b>			
<b>EP1</b> : -Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention santé environnement	UP1	3	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EP2</b> : -Réalisation d'une intervention sur un matériel Chef d'œuvre	UP2	4+1 <sup>(1)</sup>	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EP3</b> : -Intervention en milieu professionnel	UP3	5	
<b>UNITES GENERALES</b>			
<b>EG1</b> : -Français et Histoires Géographie	UG1	3	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EG2</b> : -Mathématiques Sciences	UG2	2	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EG3</b> : -Education physique et sportive	UG3	1	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EG4</b> : - PSE	UG4	1	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EF</b> : -Epreuve facultative de -langues vivantes <sup>(3)</sup>	UF	1	Ponctuelle orale : 20 mn

(1) dont coefficient 1 pour le Chef d'œuvre

(2) CCF : Contrôle en cours de formation

(3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.



## Répartition des matières par année :

<b>GROUPE CAP MM (Matériels Agricoles / Matériels Espaces Verts)</b>		
MATIERE	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
FRANCAIS	4	4
PSE	2	3
MATHS	4	4
PHYSIQUE	3	3
ANALYSE	3	3
HISTOIRE-GEO + EMC	2	2
EPS	3	3
TECHNOLOGIE	8	8
FABRICATION	2	2
CHEF D'ŒUVRE	1	1
INFORMATIQUE	1	0
ANGLAIS	1	1
EDUCATION ARTISTIQUE	1	1
<b>TOTAUX/SEMAINE</b>	<b>35</b>	<b>35</b>

## Fréquence de formation au CFA :

- 12 semaines la 1<sup>ère</sup> année
- 12 semaines la 2<sup>ème</sup> année

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique



# REGLEMENT D'EXAMEN

## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

### CARROSSIER AUTOMOBILE

Epreuves	Unités	Coefficient	Modes
<b>UNITES PROFESSIONNELLES</b>			
<b>EP1</b> : - Intervention et réparation sur élément	UP1	7 <sup>(1)</sup>	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EP2</b> : - Préparation des fonds et des surfaces	UP2	3	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EP3</b> : - Intervention sur les inamovibles et les vitrages	UP3	5	CCF <sup>(2)</sup>
<b>UNITES GENERALES</b>			
<b>EG1</b> : - Français et Histoires Géographie	UG1	3	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EG2</b> : - Mathématiques Sciences	UG2	2	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EG3</b> : - Education physique et sportive	UG3	1	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EG4</b> : - PSE	UG4	1	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EF</b> : -Epreuve facultative : -Langue vivante <sup>(3)</sup>	UF	1	Ponctuelle orale : 20 mn

(1) Dont coefficient 1 pour le Chef d'œuvre

(2) CCF : Contrôle en cours de formation

(3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Elle est précédée d'un temps égal de préparation.



## Répartition des matières par année :

<b>GROUPE CAP Réparation des carrosseries</b>		
MATIERE	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
FRANCAIS	4	4
PSE	2	3
MATHS	4	4
PHYSIQUE	3	3
HISTOIRE- GEO + EMC	2	2
EPS	3	3
TECHNO CARROSSIER	10	10
CHEF D'OEUVRE	1	1
ANALYSE	3	3
INFORMATIQUE	1	0
ANGLAIS	1	1
EDUCATION ARTISTIQUE	1	1

La répartition horaire/matière est susceptible d'évoluer d'ici la rentrée

TOTAUX/SEMAINE	35	35
----------------	----	----

### Fréquence de formation au CFA :

- 12 semaines la 1<sup>ère</sup> année
- 12 semaines la 2<sup>ème</sup> année

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique





# REGLEMENT D'EXAMEN

## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

### PEINTRE AUTOMOBILE

Epreuves	Unités	Coefficient	Modes
<b>UNITES PROFESSIONNELLES</b>			
<b>EP1</b> : - Intervention et réparation sur élément	UP1	5	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EP2</b> : - Préparation et application des peintures	UP2	10 <sup>(1)</sup>	CCF <sup>(2)</sup>
<b>UNITES GENERALES</b>			
<b>EG1</b> : - Français et Histoires Géographie	UG1	3	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EG2</b> : - Mathématiques Sciences	UG2	2	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EG3</b> : - Education physique et sportive	UG3	1	CCF <sup>(2)</sup>
<b>EF</b> : -Epreuve facultative : -Langues vivantes <sup>(3)</sup>	UF	1	Ponctuelle orale : 20 mn

(1) dont coefficient 1 pour le Chef d'œuvre

(2) CCF : Contrôle en cours de formation

(3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Elle est précédée d'un temps égal de préparation.



## Répartition des matières de l'année :

GROUPE CAP PEINTRE AUTOMOBILE	
MATIERE	9 mois de formation
TECHNO PEINTRE	16
Analyse	4
PSE	4
Maths Sciences	4
EPS	2
CHEF D'ŒUVRE	1

La répartition horaire/matière est susceptible d'évoluer d'ici la rentrée

TOTAL/SEMAINE 31

## Fréquence de formation au CFA :

- 12 semaines

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique



## Fonctionnement des CQP et Titres à finalité professionnelle

Se former tout au long de la vie est un droit pour l'ensemble des personnes entrées dans la vie active. La formation est un formidable outil pour développer ses compétences ou se reconvertir et acquérir des certifications par le biais de la formation ou de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

### LA FORMATION

#### L'alternance

Les CQP (certificat de qualification professionnelle) peuvent s'obtenir dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

**Les titres professionnels** peuvent s'obtenir dans le cadre d'un contrat d'**apprentissage** ou d'un contrat de **professionnalisation**.

Pour le stagiaire, ces contrats de travail en alternance facilitent **l'accès à l'emploi** par l'acquisition d'une certification mais également d'une **première expérience professionnelle**.

Pour l'employeur, ces contrats de travail en alternance permettent à l'issue de la formation de recruter une personne directement opérationnelle, à même de comprendre les enjeux et les techniques précises liés à son futur poste.

#### La formation continue

Le plan de développement des compétences permet à l'entreprise d'assurer **l'adaptation des salariés** à leur poste de travail, de veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi et de proposer des actions de développement des compétences.

Les certifications de branche se décomposent en blocs de compétences à partir desquelles il est possible de concevoir un **parcours sur-mesure** pour les salariés.

#### La formation via le CPF

Le CPF (Compte Personnel de Formation) est un droit dont dispose chaque individu, dès son entrée dans la vie active pour **élever son niveau de qualification**. Il se concrétise par un compte en euros, alimenté chaque année, que l'individu peut mobiliser pour s'engager dans une formation qualifiante.

Le **CPF** peut également être mobilisé en vue d'obtenir une certification de branche inscrite au **RNCP**.

#### La formation préalable

La préparation opérationnelle à l'emploi permet d'embaucher, à l'issue d'une formation définie avec l'entreprise, un candidat **immédiatement opérationnel** sur son poste de travail. Ce dispositif permet de mettre en place une formation visant une certification de branche avant l'intégration d'un nouveau salarié assurant ainsi **l'adéquation** entre les **compétences** du stagiaire et le **poste** qu'il occupera.

L'acquisition des compétences pour occuper ce poste peut se faire soit dans l'entreprise via un organisme de formation interne, soit dans un centre de formation externe à votre entreprise.



## La VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience est un **droit individuel** qui permet à toute personne engagée dans la vie active de demander la validation de son expérience, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, dès qu'elle justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée.

La VAE peut être mise en place en vue d'acquérir un certificat de qualification professionnelle (CQP) ou un titre professionnel, délivré par la branche et inscrit au RNCP.

Dans le cadre de la certification ou de l'obtention du titre à finalité professionnelle, le candidat valide des blocs de compétences.

Certains blocs de compétence sont communs à plusieurs CQP, il est donc possible avec les différents modes de formation proposés à la page précédente de valider au fil du temps un CQP de niveau supérieur en validant les blocs de compétence complémentaire.

A titre d'exemple :

Un CQP TAVA et le Titre à finalité professionnelle TEAVA possèdent 5 blocs de compétences en commun. Un titulaire du CQP peut obtenir le Titre à finalité professionnelle TEAVA en validant les 3 blocs complémentaires :

- Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative
- Conseil et appui technique auprès du client et du réceptionnaire.
- Transmission des savoir-faire et connaissances techniques

Pour plus de précision sur le sujet, contacter le CFA Auto.



# REGLEMENT TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

## MECANICIEN AUTOMOBILE

Epreuves	Mode	Nb de Pts	Durée
<b>Epreuves écrites</b>			
Bloc de compétences : Diagnostic des systèmes mécaniques	Etudes de cas	20 pts	2 heures maximum
<b>Epreuves pratiques</b>			
Bloc de compétences : Maintenance des systèmes mécaniques	ECF(*)	20 pts	2 heures maximum
Bloc de compétences : Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution essence/diesel		20 pts	2 heures maximum
Bloc de compétences : Entretien périodique		20 pts	2 heures maximum
Bloc de compétences : Remplacement de pièces d'usure et réalisation de contrôles / codages associés		20 pts	3 heures maximum
<b>Evaluation du parcours en entreprise</b>			
Bilan de compétence en lien avec les blocs cités ci-dessus	ECF	Conclusions remises au jury pour délibération	
<b>Entretien avec le jury</b>			
Entretien de narration d'activité	Oral		30 minutes

(\*) ECF : Evaluation en Cours de Formation



### Répartition des matières par année :

MATIERE	1 <sup>ère</sup> Année
CONNAISSANCES ASSOCIEES	2
ORGANISATION DE MAINTENANCE ET COMMUNICATION	2
TECHNOLOGIE/ATELIER	31

TOTAUX/SEMAINE 35

- 1 an de formation (de septembre de l'année N à début juillet de l'année N+1)
- 509 heures de formation et d'évaluation

### Fréquence de formation au CFA :

- 15 semaines

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique



# REGLEMENT DU TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE

## TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE AUTOMOBILE

Epreuves	Mode	Nb de Pts	Durée
<b>Epreuves écrites</b>			
Bloc de compétences : Diagnostic des systèmes mécaniques	Etudes de cas	20 pts	2 heures maximum
Bloc de compétences : Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique et multiplexés		20 pts coef 1 (**)	2 heures maximum
Bloc de compétences : Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative		20 pts	2 heures maximum
Bloc de compétences : Transmission des savoirs et connaissances techniques		20 pts	1 heure maximum
<b>Epreuves pratiques</b>			
Bloc de compétences : Maintenance des systèmes mécaniques	ECF(*)	20 pts	2 heures maximum
Bloc de compétences : Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution essence/diesel		20 pts	2 heures maximum
Bloc de compétences : Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution essence/diesel		20 pts	1 heure maximum
Bloc de compétences : Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique et multiplexés		20 pts coef 4 (**)	2 heures maximum
<b>Evaluation du parcours en entreprise</b>			
Bilan de compétence en lien avec les blocs cités ci-dessus	ECF(1)	Conclusions remises au jury pour délibération	
<b>Entretien avec le jury</b>			
Entretien de narration d'activité	Oral		30 minutes

(\*) ECF : Evaluation en Cours de Formation

(\*\*) Le bloc de compétence positionné à la fois sur une étude de cas et une mise en situation sera évalué de la façon suivante : une moyenne des deux notes coefficientées ; une note sur 20, coefficient 1 pour l'étude de cas et une note sur 20, coefficient 4 pour la mise en situation.



### Répartition des matières par année :

GROUPE TITRE PRO TEAVA		
MATIERE	1 <sup>ère</sup> Année	Début de 2 <sup>ème</sup> Année
ORGANISATION DE MAINTENANCE ET COMMUNICATION	4	4
TECHNOLOGIE / ATELIER	31	31
TUTORAT/FORMATION TECHNIQUE (2 modules d'une durée totale de 14h en fin de formation)		
TOTAUX/SEMAINE	35	35

- 12/13 MOIS DE FORMATION (d'octobre de l'année N à fin octobre de l'année N+1)
- 690 heures de formation et évaluation

### Fréquence de formation au CFA :

- 17 semaines la 1<sup>ère</sup> année
- 3 semaines la 2<sup>ème</sup> année

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique





# REGLEMENT DE LA CERTIFICATION

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### PEINTRE EN CARROSSERIE

Epreuves	Mode	Nb de Pts	Durée
<b>Epreuves pratiques</b>			
Bloc de compétences : Colorimétrie et gestion des stocks de produit	ECF(*)	20 pts	1 heure
Bloc de compétences : Application peinture		20 pts	3 heures Ou temps constructeur
Bloc de compétences : Réparation des matériaux composites		20 pts	2 heures maximum
Bloc de compétences : Préparation de surfaces acier et aluminium		20 pts	3 heures Ou temps constructeur
<b>Evaluation du parcours en <u>entreprise</u></b>			
Bilan de compétence en lien avec les blocs cités ci-dessus	ECF(1)	Conclusions remises au jury pour délibération	
<b>Entretien avec le jury</b>			
Entretien de narration d'activité	Oral		30 minutes

(1) ECF : Evaluation en Cours de Formation



### Répartition des matières par année :

<b>GROUPE CQP Peintre en carrosserie</b>	
MATIERE	1 An
Technologie	28
Organisation de maintenance et Communication Régulation pédagogique	4
Connaissances associées	3

TOTAUX/SEMAINE 35

- 10 MOIS DE FORMATION (de mi-octobre de l'année N à mi-juillet de l'année N+1)
- 375.5 heures de formation

### Fréquence de formation au CFA :

- 11 semaines

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique



# REGLEMENT DU TITRE PROFESSIONNEL

## TECHNICIEN ELECTROMECHANICIEN AUTOMOBILE

Epreuves	Mode	Durée
<b>Epreuves pratiques</b>		
Activité 1 : Entretien périodique, remplacement des pneus et des éléments du système de freinage	Mises en situations	5 heures 15 min
Activité 2 : Diagnostic et maintenance des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission		
Activité 3 : Diagnostic de la motorisation thermique des véhicules et de la maintenance de ses équipements périphériques		
Activité 4 : Diagnostic et maintenance des équipements électriques de traction, de confort et de sécurité des véhicules		
<b>Epreuves écrites</b>		
Questionnaire professionnel	Questionnaire	1 heure
<b>Evaluation du parcours en entreprise</b>		
Bilan de compétence en lien avec les blocs cités ci- dessus	ECF(1)	
<b>Entretien avec le jury</b>		
Entretien	Oral	20 minutes



### Répartition des matières par année :

<b>GROUPE TP TEA</b>	
MATIERE	1 An
Technologie	35

TOTAUX/SEMAINE 35

- 8 MOIS DE FORMATION (de mi-octobre de l'année N à mi-juillet de l'année N+1)
- Environ 275 heures de formation et d'évaluation

### Fréquence de formation au CFA :

- 7 semaines

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique



# REGLEMENT DU TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE

## MECANICIEN CYCLES

Epreuves	Mode	Nb de Pts	Durée
<b>Epreuves pratiques</b>			
Bloc de compétences : Préparation et montage du cycle	ECF(*)	20 pts	3 heures
Bloc de compétences : Intervention après-vente cycles		20 pts	1 heure 30 minutes
<b>Evaluation du parcours en entreprise</b>			
Bilan de compétence en lien avec les blocs cités ci-dessus	ECF(1)	Conclusions remises au jury pour délibération	
<b>Entretien avec le jury</b>			
Entretien de narration d'activité	Oral		30 minutes

(1) ECF : Evaluation en Cours de Formation



### Répartition des matières par année :

<b>GROUPE TP Cycles</b>	
<b>MATIERE</b>	<b>1 An</b>
Technologie	23
Anglais professionnel	1
PSE	1
T.I.C.	2
Communication	2
Connaissances scientifiques associées	2
<b>TOTAUX/SEMAINE</b>	<b>31</b>

- 8 MOIS DE FORMATION (de début novembre de l'année N à mi-juillet de l'année N+1)
- 400 heures de formation et d'évaluation

### Fréquence de formation au CFA :

- 11 semaines

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique



# REGLEMENT D'EXAMEN

## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

### MAINTENANCE DES VEHICULES

Option A : Voitures Particulières

Option B : Véhicules de Transport routier

Option C : Motorcycle

Epreuves	Unités	Coefficient	Forme	Durée
<b>E1 Epreuve scientifique</b>		<b>3</b>		
Sous Epreuve E11 Mathématiques	U11	1,5	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E12 Sciences Physiques et Chimiques	U12	1,5	CCF <sup>(1)</sup>	
<b>E2 Analyse préparatoire à une intervention</b>	U2	<b>3</b>	Ponctuelle écrite	3h
<b>E3 Epreuve Pratique prenant en compte la formation en entreprise</b>		<b>12</b>		
Sous Epreuve E31 Réalisation d'interventions sur véhicule	U31	4	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E32 Communication technique : Diagnostic sur système mécanique	U32	3	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E33 Diagnostic d'un système piloté	U33	3	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E34 : Economie-Gestion	U34	1	Ponctuelle écrite	2h
Sous Epreuve E35 : Prévention-Santé-Environnement	U35	1	Ponctuelle écrite	2h
<b>E4 Epreuve de langue vivante</b>	U4	<b>2</b>	CCF oral	15 min +5min
<b>E5 Epreuve de Français Histoire Géographie</b>		<b>5</b>		
Sous Epreuve E51 Français	U51	2,5	Ponctuelle écrite	3h
Sous Epreuve E52 Histoire Géographie	U52	2,5	Ponctuelle écrite	2h30
<b>E6 Epreuve d'éducation artistiques-arts appliqués</b>	U6	<b>1</b>	CCF <sup>(1)</sup>	
<b>E7 Epreuve d'éducation physique et sportive</b>	U7	<b>1</b>	CCF <sup>(1)</sup>	
<b>Epreuve du chef d'œuvre</b>		<b>1</b>	CCF <sup>(1)</sup> oral	
Langue vivante (2)	UF1		Ponctuelle Orale	20min

(1) CCF : Contrôle en Cours de Formation.

(2) la langue vivante choisie à l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.







# REGLEMENT D'EXAMEN

## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

### MAINTENANCE DES MATERIELS

Option A : Agricoles

Epreuves	Unités	Coefficient	Forme	Durée
<b>E1 Epreuve scientifique</b>		<b>5</b>		
Sous Epreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E12 : Sciences Physiques et Chimiques	U12	1,5	CCF <sup>(1)</sup>	
<b>E2 Analyse préparatoire à une intervention</b>	U2	<b>3</b>	Ponctuelle écrite	3h
<b>E3 Epreuve prenant en compte la formation en entreprise</b>		<b>12</b>		
Sous Epreuve E31 : Réalisation d'intervention sur un matériel	U31	4	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E32 : Communication technique : diagnostic sur un matériel en dysfonctionnement	U32	3	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E33 : Activité de maintenance en milieu professionnel	U33	3	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E34 : Economie-Gestion	U34	1	Ponctuelle écrite	2h
Sous Epreuve E35 : Prévention-Santé-Environnement	U35	1	Ponctuelle écrite	2h
<b>E4 Epreuve de langue vivante</b>	U4	<b>2</b>	CCF <sup>(1)</sup> oral	15 min +5min
<b>E5 Epreuve de français, histoire, géographie</b>		<b>5</b>		
Sous Epreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuelle écrite	3h
Sous Epreuve E52 : Histoire Géographie	U52	2,5	Ponctuelle écrite	2h30
<b>E6 Epreuve d'éducation artistique-arts appliqués</b>	U6	<b>1</b>	CCF <sup>(1)</sup>	
<b>E7 Epreuve d'éducation physique et sportive</b>	U7	<b>1</b>	CCF <sup>(1)</sup>	
<b>Epreuve du chef d'œuvre</b>		<b>1</b>	CCF <sup>(1)</sup> oral	
Langue vivante (2)	UF1		Ponctuelle Orale	20min

(1) CCF : Contrôle en Cours de Formation.

(2) la langue vivante choisie à l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire



## Répartition des matières par année :

<b>GROUPE BAC PRO AGRICOLES (3 ans)</b>			
MATIERE	Seconde	Première	Terminale
		Moy sur les 2 semaines	
FRANCAIS	4	4,5	4
HISTOIRE- GEO + EMC	2	2	2
ECONOMIE-GESTION	0	2	2
EPS	3	2,5	2,5
EDUCATION ARTISTIQUE	2	1	1
ANGLAIS	2	2,5	2,5
MATHS	3	3	3
PHYSIQUE	3	2,5	3
AFSM	3	5	5,5
TECHNO AGRI	10	5,5	6
FABRICATION	0	1,5	0
CHEF D'ŒUVRE	0	1	0,5
ACTIVITE DE SERVICE	0	1	1
PSE	2	1	1
INFORMATIQUE	1	0,5	0,5
<b>TOTAUX/SEMAINE</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>

### Fréquence de formation au CFA :

- 14 semaines en Seconde
- 20 semaines en Première
- 19 semaines en Terminale

Possibilité d'intégrer la classe de première à l'issue d'un CAP validé.

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique



# REGLEMENT D'EXAMEN

## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

### CARROSSIER PEINTRE

### AUTOMOBILE

Epreuves	Unités	Coefficient	Forme	Durée
<b>E1 Epreuve scientifique et technique</b>		<b>3</b>		
Sous Epreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E12 : Sciences Physiques et Chimiques	U12	1,5	CCF <sup>(1)</sup>	
<b>E2 Diagnostic et communication technique</b>	U2	<b>2</b>	CCF <sup>(1)</sup>	
<b>E3 Epreuve professionnelle</b>		<b>14</b>		
Sous Epreuve E31 : Intervention et réparation sur un élément	U31	4	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E32 : Préparation et application des peintures	U32	4	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E33 : Intervention sur les inamovibles et les vitrages	U33	4	CCF <sup>(1)</sup>	
Sous Epreuve E34 : Economie-Gestion	U34	1	Ponctuelle écrite	2h
Sous Epreuve E35 : Prévention-Santé-Environnement	U35	1	Ponctuelle écrite	2h
<b>E4 Epreuve de langue vivante</b>	U4	<b>2</b>	CCF oral	15 min
<b>E5 Epreuve de français, histoire, géographie</b>		<b>5</b>		
Sous Epreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuelle écrite	3h
Sous Epreuve E52 : Histoire Géographie	U52	2,5	Ponctuelle écrite	2h30
<b>E6 Epreuve d'éducation artistique-arts appliqués</b>	U6	<b>1</b>	CCF <sup>(1)</sup>	
<b>E7 Epreuve d'éducation physique et sportive</b>	U7	<b>1</b>	CCF <sup>(1)</sup>	
<b>Epreuve du chef d'œuvre (seuls les points au-delà de 10 sont pris en compte dans la somme totale)</b>		<b>2</b>	Oral	
Langue vivante (2)	UF1		Ponctuelle Orale	20min

(1) CCF : Contrôle en Cours de Formation.

(2) la langue vivante choisie à l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire



## Répartition des matières par année :

Attention : la classe de seconde n'ouvre pas automatiquement à la rentrée

<b>GRUPE BAC PRO REPARATION DES CARROSSERIES (3 ans)</b>			
MATIERE	Seconde	Première	Terminale
		Moy sur les 2 semaines	
FRANCAIS	4	4,5	4
HISTOIRE- GEO + EMC	2	2	2
ECONOMIE-GESTION	0	2	2
EPS	3	2,5	2,5
EDUCATION ARTISTIQUE	2	1	1
ANGLAIS	2	2,5	2,5
MATHS	3	3	3
PHYSIQUE	3	2,5	3
AFSM	3	2	1,5
TECHNO CARROSSERIE/PEINTURE	10	9	9
TECHNO AUTO	0	2	2
CHEF D'ŒUVRE	0	1	0,5
PSE	2	1	1
INFORMATIQUE	1	0,5	0,5

La répartition horaire/matière est susceptible d'évoluer d'ici la rentrée

TOTAUX/SEMAINE	35	35	35
----------------	----	----	----

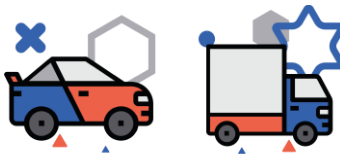
### Fréquence de formation au CFA :

- 14 semaines en Seconde
- 20 semaines en Première
- 19 semaines en Terminale

Possibilité d'intégrer la classe de première à l'issue d'un CAP validé.

**Modalités de formation** : En alternance Entreprise / CFA

**Modalités pédagogiques** : Formation en présentiel, alternance théorique / pratique



# REGLEMENT D'EXAMEN

## BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

### MAINTENANCE DES VEHICULES

Option : Voitures Particulières

Option : Véhicules de Transport Routier

Natures des épreuves	Unités	Coefficient	Forme	Durée
<b>E1 -Culture générale et expression</b>	U1	<b>3</b>	Ponctuelle Ecrite	4h
<b>E2 -Langue vivante Anglais (1)</b>	U2	<b>2</b>	CCF 2 situations	Compréhension 30 min. Expression 15 min.
<b>E3 -Mathématiques et Sciences physiques</b>		<b>4</b>		
E31 Sous épreuve: Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations	
E32 Sous épreuve: Physiques-Chimie	U32	2	CCF 2 situations	
<b>E4 -Analyse des systèmes et contrôle des performances</b>	U4	<b>5</b>	Ponctuelle Ecrite	6h
<b>E5 –Gestion d’une intervention</b>		<b>7</b>		
E5.1 –Relation client	U51	2	CCF 1 situation	
E5.2 -Intervention sur véhicule	U52	5	CCF 1 situation	
<b>E6 -Epreuve professionnelle de synthèse:</b>		<b>7</b>		
E6.1 –Connaissance de l’entreprise	U61	2	Ponctuelle Orale	25 min
E6.2 –Mesures et analyse	U62	5	Ponctuelle Orale	25 min
Epreuve facultative				
<b>- Langue vivante étrangère (2) (3)</b>	UF1	<b>1</b>	Orale	20 min de préparation + 20 min

(1) : La deuxième situation de CCF d’expression et interaction orales en anglais peut être co-organisée avec la sous-épreuve « Relation client » (unité U51).

(2) : La langue vivante choisie au titre de l’épreuve facultative est obligatoirement différente de l’anglais.

(3) : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

